

LA COUVERTURE DES NAVIRES À USAGE PROFESSIONNEL

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À VOS CÔTÉS

Tél. : 01 58 38 28 28
Mail : corpsnavire@generali.fr

OBJET DU CONTRAT

Indemniser l'assuré des pertes et dommages matériels subis par les navires à usage professionnel dans le cadre de leur activité.

RISQUES CONCERNÉS

Vedettes à passagers, bateaux de servitude, pontons, bouées, bateaux de pêche industriels ou semi-industriels, bateaux supports de plongée, navires en construction, matériel portuaire (lamaneurs, remorqueurs, etc.) et toutes autres unités maritimes ou fluviales.

ÉLÉMENTS À DÉCLARER

Caractéristiques techniques du navire (type de navire, longueur, motorisation, année, pavillon, etc.) ainsi que sa valeur.

Documents à présenter à la souscription avant toute prise de garantie (liste non-exhaustive) :



Navigation maritime

- Permis de navigation.
- Certificat de franc-bord.
- Acte de francisation.

Navigation fluviale

- Certificat d'immatriculation.
- Certificat d'établissement flottant.
- Titre de navigation.

GARANTIES

- Dommages (maritimes ou fluviaux).
- Responsabilité civile propriétaire de navire de mer.
- Risques de guerre.
- Protection et indemnisation (Responsabilité civile de l'armateur et des passagers).
- Clause « C » (navires en construction).
- Bris mécanique (service bris de machines).
- Perte d'exploitation.
- Faute inexcusable de l'employeur.

FILIÈRE D'ÉMISSION

- FILIP Navires à usage professionnel.

LES PLUS GENERALI

- Réactivité, proximité, expertise : un accompagnement dans la prospection et la concrétisation des affaires.
- Importante capacité de souscription à 100 %.

Document non contractuel à caractère publicitaire.

Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise aux règles d'acceptation des risques de l'assureur.

Generali Iard, Société Anonyme au capital de 94 630 300 euros, 552 062 663 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.